

Le gouvernement du Québec annonce la fermeture des écoles, des cégeps, des universités et des services de garde

13 mars 2020, 15 h 36

Publié par : [Cabinet du premier ministre \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=cabinets_et_pm:302\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=cabinets_et_pm:302)

Partager

 (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-gouvernement-du-quebec-annonce-la-fermeture-des-ecoles-des-cegeps-des-universites-et-des-services-de-garde#>)  (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-gouvernement-du-quebec-annonce-la-fermeture-des-ecoles-des-cegeps-des-universites-et-des-services-de-garde#>)  (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-gouvernement-du-quebec-annonce-la-fermeture-des-ecoles-des-cegeps-des-universites-et-des-services-de-garde#>)



Québec, le 13 mars 2020. – Afin de réduire au maximum la propagation et la transmission de la COVID-19, et toujours dans un souci premier d'assurer la sécurité et la santé de l'ensemble des Québécois, le premier ministre du Québec,

François Legault, accompagné de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, du ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, et du directeur de la santé publique du Québec, le Dr Horacio Arruda, a annoncé la fermeture de tout le réseau de l'éducation, des services de garde et de l'enseignement supérieur, pour une période de deux semaines. Cette fermeture est en vigueur à compter du lundi 16 mars, jusqu'au vendredi 27 mars inclusivement. Pour les établissements qui sont normalement ouverts les samedis et dimanches, la fermeture débute le 14 mars. La situation sera réévaluée au jour le jour, et une prolongation de cette période de deux semaines pourrait être envisagée selon l'évolution de la propagation du virus.

Le premier ministre a cependant précisé que des mesures particulières seraient prises très prochainement pour que des services de garde continuent d'être offerts aux parents qui travaillent dans le réseau de la santé et dans les services essentiels. Le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur prévoient réquisitionner un certain nombre de services de garde, qui resteront ouverts pour cette clientèle prioritaire.

M. Legault s'est dit conscient du casse-tête que cette décision occasionnera pour les parents, mais en a appelé à la solidarité des Québécois. Il a invité à nouveau les employeurs du Québec à être conciliants, tout en ajoutant que de l'aide gouvernementale sera annoncée au cours des prochains jours.

Limiter le nombre de visiteurs étrangers au Canada

Le premier ministre a profité de sa conférence de presse quotidienne pour formuler deux demandes au gouvernement fédéral. D'abord, Ottawa doit limiter rapidement l'entrée de visiteurs étrangers au Canada. M. Legault a souligné l'incohérence entre le fait de demander aux Québécois de se mettre en isolement pendant 14 jours après un séjour à l'étranger et de ne rien exiger des visiteurs étrangers. Ensuite, il a demandé que les directives de la santé publique dans les aéroports soient mieux connues.

François Legault a rappelé que toutes les personnes qui reviennent d'un pays étranger ou qui présentent des symptômes associés à la grippe ou au rhume doivent se placer en isolement volontaire pour 14 jours.

Approvisionnement

Sur la question des approvisionnements en nourriture et autres biens, le premier ministre a tenu à rassurer les Québécois : on ne prévoit actuellement aucune pénurie de nourriture, et les épiceries vont continuer d'être approvisionnées. Il a également souligné que les camionneurs et le personnel navigant sur les avions et sur les bateaux n'ont pas à se mettre en isolement, étant donné le rôle important qu'ils jouent dans le transport de marchandises de première nécessité, comme la nourriture.

Nouveau numéro : 1 877 644-4545

Le premier ministre a réitéré que sa priorité immédiate est et demeurera la santé publique et la sécurité des Québécois. Pour cela, une nouvelle ligne téléphonique a été instaurée au 1 877 644-4545. Le gouvernement du Québec demande à la population et aux représentants des médias

d'utiliser ce numéro pour toute demande d'information ou question liée à la COVID-19. Entre temps, des effectifs seront ajoutés à la ligne 811 d'Info-Santé afin de répondre à la demande grandissante.

Citations :

« Je veux féliciter les Québécois. Ils font preuve, jusqu'à présent, d'une solidarité et d'un sens des responsabilités remarquables. Je suis très fier de la réaction des Québécois. Les mesures qu'on prend sont très fortes et vont occasionner beaucoup de perturbations, j'en suis conscient. Tout le monde doit fournir sa part d'efforts pour contrer la propagation du virus. Nous avons, toutes et tous, une responsabilité à cet égard. On le fait pour que le pire n'arrive pas. Je salue à nouveau les travailleurs de la santé, nos anges gardiens. Je vous redis que nous allons vous appuyer de toutes les manières possibles. Ensemble, nous allons passer au travers de cette crise. »

François Legault, premier ministre du Québec

« Nous continuerons à prendre des mesures très importantes pour empêcher la propagation du virus sur notre territoire. Ces mesures visent à limiter le nombre de cas et à prévenir le débordement des capacités du réseau de soins. D'ailleurs, nous annonçons, aujourd'hui, d'autres cliniques désignées pour le dépistage et le traitement de la COVID-19, qui s'ajoutent aux trois actuellement ouvertes. Dans les prochains jours, il y aura, sur le territoire du Québec, quinze cliniques désignées pour offrir tous les soins à la population. Je tiens à remercier à nouveau les travailleurs du réseau de la santé de leur dévouement et de leur travail acharné. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Nos établissements d'enseignement sont des lieux propices aux rassemblements, et le risque de contamination dans nos réseaux est particulièrement élevé, encore plus si l'on considère le contexte du retour de la relâche scolaire, alors que plusieurs élèves, étudiants, parents et membres du personnel ont voyagé à l'extérieur du pays. Cette décision est prise dans l'intérêt de tous. Nos réseaux ont déjà vécu d'autres situations où des établissements d'enseignement ont dû temporairement fermer leurs portes, et je n'ai nul doute que nous saurons relever ensemble ce nouveau défi. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

« Il est important d'agir maintenant pour se donner le maximum de chances de réduire la progression du coronavirus. Cela passe, entre autres, par la limitation des contacts, notamment pour nos enfants dans l'ensemble des services de garde. Nous sommes conscients des inconvénients pour toutes les familles, mais notre priorité, en ce moment, c'est la santé publique. Nous prenons les mesures nécessaires. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

Faits saillants :

- La fermeture temporaire touche les quelque 3 200 établissements scolaires (écoles primaires, secondaires et privées; centres de formation publics et privés; cégeps et établissements collégiaux publics et privés; universités).
- La fermeture temporaire touche les quelque 305 800 places en garderie (centres de la petite enfance; garderies subventionnées; garderies non subventionnées; services de garde en milieu familial).

- Ajoutons que pour répondre à la forte demande, d'autres cliniques désignées COVID-19 ouvriront dans les prochains jours dans plusieurs régions du Québec : Saguenay–Lac-Saint-Jean (2 sites), Mauricie et Centre-du-Québec (2 sites), Estrie (2 sites), Outaouais, Laval, Lanaudière, Laurentides, centre et ouest de la Montérégie ainsi que Montréal.
- Notons qu'au moment du point de presse quotidien du gouvernement, 17 cas étaient confirmés au Québec. La pandémie de COVID-19 est toujours stable, au Québec.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [quebec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020)  (https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/?utm_source=print&utm_medium=print&utm_campaign=coronavirus_2020).
 - Elle peut également obtenir de l'information en appelant au 1 877 644-4545.
 - Les mises à jour quotidiennes sont accessibles à l'adresse suivante : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>  (<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>).
 - Pour être à l'affût de ces mises à jour, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : https://twitter.com/sante_qc  (https://twitter.com/sante_qc) (@sante_qc).
-

En savoir plus

À propos de l'organisation

Cabinet du premier ministre

Abonnements

[S'abonner au fil de presse](https://qgov.newswire.ca/qmail/)  (<https://qgov.newswire.ca/qmail/>)

[Flux RSS](https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss)  (<https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss>)

Dernière mise à jour : 20 mars 2020

